

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 107/99

RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE.

Décès d'un demandeur d'asile soudanais

Index AI : EUR 23/01/99

Déclaration publique

Amnesty International déplore aujourd'hui le décès tragique d'Aamir Ageeb, demandeur d'asile soudanais âgé de 30 ans, survenu au cours d'une tentative d'expulsion forcée dans la soirée du 28 mai 1999 à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main, en Allemagne. Amnesty International est extrêmement préoccupée à l'idée qu'Aamir Ageeb pourrait être décédé des suites directes ou indirectes du traitement qui lui a été infligé par trois agents de la police allemande de l'air et des frontières.

Amnesty International pense que le gouvernement allemand est tenu de s'assurer que les expulsions ont lieu conformément aux normes internationales et dans le respect des droits fondamentaux des expulsés.

Aamir Ageeb a été escorté par trois agents de police jusqu'à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main dans la soirée du 28 mai, où il devait prendre le vol Lufthansa à destination du Caire et de Khartoum. Avant le départ, les policiers ont semble-t-il attaché les mains et les pieds d'Aamir Ageeb, et lui ont mis un casque sur la tête pour l'empêcher de résister à l'expulsion. Mais il aurait continué à se débattre après avoir été installé dans l'avion par les policiers. Ces derniers auraient alors forcé le détenu à se plier en deux, la tête entre les genoux, et l'auraient maintenu dans cette position jusqu'au décollage de l'appareil.

Après le décollage, Aamir Ageeb a cessé de se débattre et les agents l'ont redressé sur son siège. Une fois le casque retiré, les agents ont constaté que l'homme ne respirait plus.

Plusieurs médecins à bord de l'avion ont alors vainement tenté de le ranimer.

Amnesty International estime que tant que des lois et des règlements ne seront pas promulgués pour garantir le respect de la dignité des expulsés, d'autres décès pourront se produire dans des circonstances similaires.

L'Organisation a écrit au ministre de l'Intérieur allemand pour faire part de son inquiétude quant aux méthodes de contrainte utilisées dans le cas d'Aamir Ageeb. Amnesty International déplore en particulier l'emploi du casque au cours de l'expulsion et la force exercée au moment du décollage.

Le 30 mai, un porte-parole du ministère de l'Intérieur a expliqué que les casques sont utilisés par les autorités pour protéger l'individu d'une éventuelle blessure lors de son expulsion et pour éviter aux policiers d'être mordus. Amnesty International a demandé à être informée du type de casque employé pour les expulsions et des directives d'utilisation. L'Organisation craint que l'utilisation d'un casque intégral avec visière faciale puisse gêner la respiration. De même, une sangle de casque trop serrée pourrait empêcher un individu de respirer. L'Organisation estime que les difficultés respiratoires peuvent être exacerbées si un expulsé se débat et résiste à son expulsion.

Amnesty International s'inquiète également de la méthode de contrainte employée à l'égard d'un expulsé dans la position assise, consistant à appuyer brutalement sur la partie supérieure du corps pour la faire plier sur les genoux et plus bas encore. L'organisation estime que cette

AMNESTY INTERNATIONAL
BULLETIN D'INFORMATIONS 107/99

méthode risque d'empêcher la personne de respirer, surtout lorsqu'une pression est exercée et que d'autres méthodes de contrainte sont employées. L'Organisation de défense des droits humains a demandé à savoir si la méthode est autorisée en tant que forme de contrainte, et le cas échéant, dans quelles circonstances. En outre, Amnesty International tient à savoir s'il existe des directives concernant l'utilisation de cette méthode et d'autres méthodes de contrainte.

Amnesty International a favorablement accueilli l'annonce d'une enquête sur les circonstances entourant cette mort tragique, et espère que celle-ci sera menée à son terme en toute impartialité. Elle souhaite également être informée des conclusions de cette enquête.

L'Organisation a également appris avec satisfaction la suspension temporaire des expulsions forcées d'Allemagne.

Informations générales

La mort d'Aamir Ageeb ne constitue pas le premier cas de décès d'un demandeur d'asile soumis à une immobilisation lors de son expulsion à l'aéroport de Francfort-sur-le-Main. En août 1994, un ressortissant nigérian, Kola Bankole, est mort d'une crise cardiaque pendant son expulsion à partir de l'aéroport de Francfort. Il avait été immobilisé, mis sous sédatif et bâillonné à l'aide d'un système, fait de chaussettes et d'un cordeau de store, confectionné chez lui par l'un des policiers l